

Retour sur le régime caché d'assistance-sociale, Ottawa,
Rapport du Conseil canadien du bien-être social, mars 1979, 37
pp.

Jacques Mercier

Volume 34, numéro 2, 1979

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/028974ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/028974ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Mercier, J. (1979). Compte rendu de [*Retour sur le régime caché d'assistance-sociale, Ottawa, Rapport du Conseil canadien du bien-être social, mars 1979, 37 pp.*] *Relations industrielles / Industrial Relations*, 34(2), 385–385.
<https://doi.org/10.7202/028974ar>

d'assurer la formation des travailleurs? Quelles garanties de protection sera-t-on en mesure d'offrir aux travailleurs non syndiqués?

Ces questions et de nombreuses autres alimenteront encore longtemps le débat. Des amendements à la politique énoncée sont prévus. Par conséquent, certains aspects de cette seconde partie du Livre blanc sont déjà périmés. Ce qui n'enlève rien à la valeur et à la portée du diagnostic établi dans ce document et ne remet pas en cause les objectifs fondamentaux de la réforme.

Alain VINET

Université Laval

Retour sur le régime caché d'assistance sociale, Ottawa, Rapport du Conseil canadien du bien-être social, mars 1979, 37 pp.

À une période où il semble politiquement nécessaire de ralentir la croissance des dépenses gouvernementales et d'alléger le fardeau fiscal des éléments et des groupes productifs de la société, à en juger par le succès de la «proposition 13» de la Californie ou encore par la prudence des budgets tant fédéral que provinciaux pour 1979-80, ce nouveau Rapport du Conseil canadien du bien-être social arrive, si l'on peut dire, à point.

En effet, dans tout le débat entourant la relation entre la fiscalité et la croissance économique, on a subtilement glissé au second plan celui sur la redistribution du revenu national et cela de deux façons: d'une part, en abordant les modifications aux divers programmes affectant la redistribution du revenu et en termes absolus plutôt que relatifs (voire même réels) mais plus subtilement encore en termes de «dépenses directes» plutôt qu'en termes de dépenses globales. C'est sur le deuxième «discours caché» que le CCBES attire l'attention, s'inspirant en cela d'un intérêt marqué depuis plusieurs années chez nos voisins du Sud pour cette question vu la complexité et l'importance des régimes

de «déductions» et «d'exemptions» que comporte la fiscalité américaine.

L'idée est simple. Toutes politiques de redistribution du revenu opèrent à partir des recettes (entrées fiscales) ou impôts et des dépenses. Or, il existe deux types de dépenses: directes et cachées, et chaque type affecte la redistribution du revenu. Les dépenses directes sont comptabilisées dans les comptes publics, pas les dépenses cachées. Par dépenses cachées, on entend ces argents redistribués simultanément au moment de la perception des impôts via des déductions et exemptions fiscales de toutes sortes. En effet, tout contribuable est soumis à un régime universel de base d'imposition mais peut recevoir de l'État des sommes sous formes d'allègement fiscal (non universel ou bien indépendant de la progressivité du régime ou de transferts après impôt. Il s'agit toutefois de dépenses non-budgétées, non comptabilisées, dont il est donc difficile d'en faire l'évaluation et d'en connaître les effets de distorsions réelles sur la distribution du revenu

L'étude du CCBES porte sur plus d'une vingtaine d'exemptions, déductions et crédits dans le régime d'impôt sur le revenu des particuliers. Une étude plus exhaustive incluerait l'ensemble du régime d'impôt mais même au seul niveau retenu ici, les observations du CCBES sur des «programmes cachés» tels les cotisations d'assurance-chômage, les régimes enregistrés de pension, d'épargne-retraite, d'épargne-logement, les exemptions pour personnes à charge, les déductions pour intérêts, dividendes, etc.

L'analyse présente plusieurs tableaux bidimensionnels où l'on trouve les taux annuels de progressions de ces dépenses de 1924 à 1976 ainsi que la distribution, par catégories de revenus (en déciles) des bénéficiaires de ces dépenses dans le cas de certains programmes.

Une analyse limitée mais fort utile pour aider à replacer le débat sur la redistribution en termes de «piastres et de cents».

Jacques MERCIER

Université Laval